



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*



**Villeneuve
d'Ascq**

Ville amie des Aînés

2024



SOMMAIRE

Édito	3
Présentation de la démarche	4
Le réseau « Villes Amies des Aînés »	6
Le label « Ami des Aînés »	7
Une gouvernance multi partenariale	9
Portrait des Aînés à Villeneuve d'Ascq	10

Plan d'actions 2024/2026

Des actions concrètes pour les aînés villeneuvois :	16
---	----

Habitat & Logement	17
Espaces extérieurs & bâtiments	18
Transport & mobilité	19
Autonomie, services & soins	21
Informations & communication	23
Culture & loisirs	24
Participation citoyenne & emploi	25
Lien social & solidarité	26
Des partenaires engagés	27

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur qui concerne toutes les villes y compris Villeneuve d'Ascq.

Comme ailleurs, cette évolution démographique entraîne un accroissement de la part des aînés dans la population, nécessitant une adaptation des politiques publiques. "Bien vieillir en bonne santé sur son territoire", telle est la ligne directrice de la stratégie de la Ville qui doit s'accompagner de mesures visant à préserver le bien-être physique, mental et social des aînés.

Au sein de la Maison des Aînés, le service municipal des Aînés compte 6 600 usagers pour l'année 2023-2024.

Un nombre en constante progression depuis plusieurs années, qui témoigne de l'engagement croissant de la Ville envers les 63 ans et plus.

La Maison des Aînés est soucieuse de proposer des animations enrichissantes dans tous les domaines (culturel, sportif, bien-être...) tout au long de l'année.

L'engagement de la Ville de Villeneuve d'Ascq en faveur des Aînés a été reconnu en novembre 2024. À cette date, nous avons en effet obtenu le label « AMI DES AINES », niveau Or, par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

L'obtention de ce label concrétise les actions et les investissements entrepris par la ville dans le cadre d'une politique globale pour une meilleure prise en compte du vieillissement au sein du territoire.

Ce guide a pour but de présenter et d'expliquer la démarche « Villeneuve d'Ascq, ville amie des aînés ». Notre ambition est de permettre à chacun de prendre connaissance de ce projet et de se projeter dans la façon dont il peut y contribuer.

Cette nouvelle feuille de route traduit la volonté de notre Ville de s'affirmer comme une « ville amie des aînés ». Cela implique de relever le défi du vieillissement de la population en intégrant les Aînés dans les projets et solutions développés pour notre territoire, tout en collaborant avec des partenaires clés dans cette démarche

Présentation de la démarche

Dans un souci d'anticipation des transformations liées au changement démographique en France, qui va voir s'accroître la part des aînés dans la population, la Ville de Villeneuve d'Ascq a décidé d'accélérer son engagement en direction des aînés dès 2017 en créant un **service municipal des aînés**.

Autrefois hébergé par le CCAS, le service animation des aînés comptait environ 4200 inscrits de 63 ans et plus, soit 1/3 des aînés du territoire. Aujourd'hui, le service municipal de la Maison des Aînés compte **plus de 6600 inscrits**, soit la moitié des aînés de 60 ans et plus que compte la Ville de Villeneuve d'Ascq (Source : Insee, RP 2020)

En 2022, la Ville décide de créer un **organe consultatif** des aînés, nommé le « **Conseil Villeneuvois des Aînés** » (CVDA). Il compte une quarantaine de membres qui se réunissent régulièrement pour travailler sur l'ensemble des domaines qui contribuent au bon vieillissement, dans son âge et sur le territoire.



Cette instance de réflexion, de concertation et de proposition permet de favoriser les projets innovants, transversaux et intergénérationnels ainsi que l'entraide et le lien social. Le CVDA est une instance privilégiée pour mener de larges réflexions sur les questions liées à l'adaptation de notre société et de notre ville au vieillissement de la population.

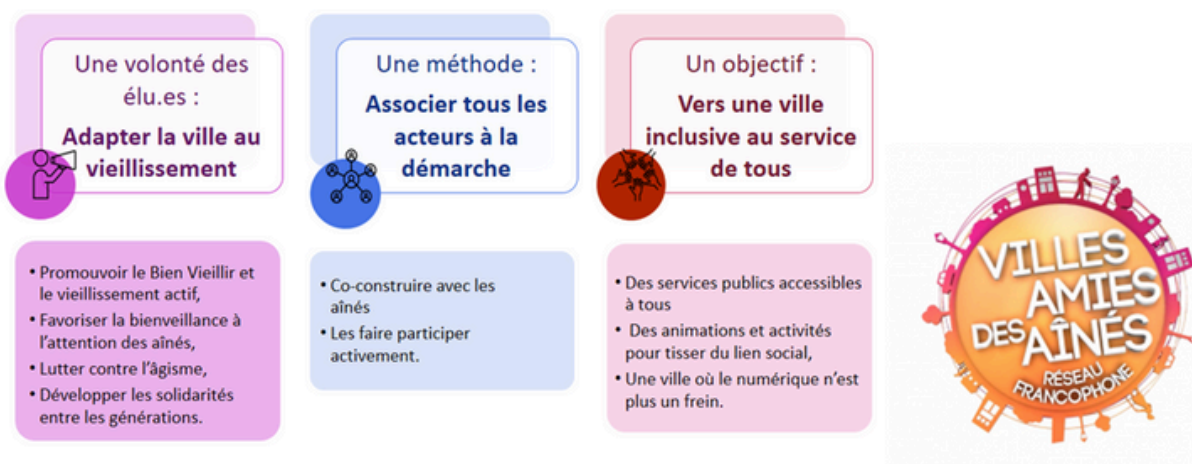
Il est composé de **trois collèges** :

- Le premier des **usagers villeneuvois de 63 ans et plus**,
- le second pour les **Villeneuvois de 18 à 62 ans**
- et le troisième des **représentants des associations et/ou partenaires institutionnels, des entreprises et/ou activités libérales**.

En parallèle, la Ville a décidé d'initier une démarche « Ville amie des aînés » (VADA) impulsée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ayant pour objectif l'adaptation de la société au vieillissement. Elle a ainsi adhéré au réseau francophone ville amie des aînés (RFVAA) lors du Conseil municipal du 8 novembre 2022, ce qui lui a permis de bénéficier de l'expertise et d'expériences du réseau dans le domaine du vieillissement.

Le RFVAA a également permis au service municipal des Aînés d'obtenir le financement à hauteur de 80% (20 000€) pour la mise en place du diagnostic territorial transversal VADA avec le concours du cabinet d'expertise COMPAS.

La démarche « *Villes Amies des Aînés* », c'est quoi ?



Le réseau “Villes Amies des Aînés”



Dans un contexte général de vieillissement de la population, l'organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé en 2007, le réseau mondial des « Villes Amies des Aînés » (VADA), visant à mesurer et à favoriser l'intégration des personnes âgées à l'environnement urbain et, plus largement, à la société.

Ce réseau réunit des territoires qui s'adaptent aux besoins des aînés, afin de répondre aux défis de la transition démographique, et libérer le potentiel que les aînés représentent pour la société en leur permettant de rester actifs, en bonne santé et intégrés à la vie de la cité.

Pour rejoindre le réseau, les villes candidates sont invitées notamment à consulter les aînés et les partenaires du territoire, afin de recueillir leurs avis et attentes dans les différents aspects de la vie quotidienne des aînés.

Le réseau Francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA)

Cette association à but non lucratif développe au niveau francophone le réseau international « Villes amies des aînés de l'OMS », avec la volonté d'adapter les territoires à la transition démographique en tenant compte des différences et des besoins de chacun. Aujourd'hui, le RFVAA compte plus de 310 adhérents, ce qui représente 18 millions d'habitants francophones vivant dans une ville amie des Aînés.

318 villes adhérentes
en France fin 2023

Le réseau francophone travaille activement pour :

- ✓ Favoriser le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les territoires
- ✓ Favoriser les liens et les débats sur le programme «Villes Amies des Aînés»
- ✓ Être force de proposition auprès des pouvoirs publics
- ✓ Informer et conseiller les acteurs désireux de rentrer dans la dynamique de l'OMS
- ✓ Créer les conditions d'une meilleure adaptation de la ville aux aînés
- ✓ Organiser et participer à des événements valorisants la démarche des Villes amies des aînés
- ✓ Construire des outils de réflexion, d'évaluation et d'action sur l'environnement bâti et social des aînés
- ✓ Soutenir le financement des projets innovants en direction des aînés



En route



Bronze



Argent



Or



Platine

**4 niveaux du
label du RFVAA**

Le Label “Ami des Aînés”

Outil complémentaire pour les collectivités :

- créé en 2021 à partir de l'expérience des territoires et consultation des aînés
- Le label est remis pour 6 ans (avec une surveillance à 3 ans) et contient quatre niveaux : Bronze, Argent, Or et Platine
- vise à valoriser les dynamiques territoriales et accompagner les acteurs locaux
- pour donner plus de visibilité et promouvoir des politiques publiques innovantes pour les aînés

Les engagements du label

- ✓ Impliquer les aînés
 - En organisant un diagnostic participatif
 - En intégrant les préconisations issues du diagnostic dans le plan d'action
 - En impliquant les aînés dans la mise en œuvre du plan d'action
 - En intégrant des aînés au comité de pilotage
- ✓ Organiser la gouvernance de la démarche
 - En créant un comité de pilotage
 - En identifiant les acteurs du territoire pouvant être impliqués
 - En prenant en compte les différents piliers de la démarche
- ✓ Réaliser un état des lieux du territoire intégrant
 - Un chapitre statistique et démographique
 - Un chapitre pour chacun des thèmes de la démarche VADA
- ✓ Rédiger un plan d'action pluriannuel
- ✓ Présenter en assemblée délibérante, à chaque mandat, l'avancement de la démarche VADA
 - Ces engagements se traduisent ensuite en 123 indicateurs permettant de vérifier la qualité de l'investissement du territoire.

Pour prétendre au label, la collectivité devait :

01 Être membre du RFVAA

02 S'inscrire dans le processus de labellisation

qui permettait l'accès au logiciel de labellisation Ancodéa ;

03 Répondre aux 125 critères

(indicateurs concrets permettant de vérifier la qualité de l'investissement du candidat par la compilation d'éléments de preuve) sur le logiciel Ancodéa, dont 10, s'ils ne sont pas réalisés, sont éliminatoires

04 Solliciter un audit initial

suivi d'un examen par le comité de labellisation.

Ce label conçu avec le soutien méthodologique d'Apave Certification, a pour objectif d'encourager une meilleure prise en compte de l'avancée en âge dans les territoires et d'améliorer la visibilité de l'engagement des Villes Amies des Aînés.

Cet outil nous a permis de définir les axes d'amélioration des différents services en direction des aînés villeneuvois. Un plan d'action comportant 41 propositions d'actions a été validé par le conseil municipal en date du 23 septembre 2024, et sera mis en œuvre de façon transversale avec l'ensemble des politiques publiques concernées par le sujet (CCAS, services municipaux) et les acteurs du territoire (institutions, associations...). Il bénéficiera d'une gouvernance multi partenariale, puisqu'un COPIL, et un COTECH et le Conseil Villeneuvois Des Aînés seront impliqués dans sa mise en œuvre et son évaluation.



Photo : cérémonie de remise officielle du label ville amie des aînés - niveau or à la Ville de Villeneuve d'Ascq à l'occasion du Salon des Maires le 20 novembre 2024, en présence de Gérard Caudron, Maire de Villeneuve d'Ascq, Valérie Quesne Caudron, Adjointe déléguée aux Aînés, des représentants de la Maison des Aînés et de la Ville, Christelle Rensy, Cédric Duchat et Michel Destombes.



Une gouvernance - Multi partenariale

COPIL

- Un groupe projet a été constitué.
- Ci-dessous l'organigramme du comité de pilotage précisant le rôle de chaque collaborateur :

Instance décisionnelle

- M. le Maire de Villeneuve d'Ascq - Gérard Caudron
- L'adjointe au Maire déléguée aux aînés - Valérie Quesne-Caudron
- DGS - Olivier Barotte
- DGA - Michel Destombes

Instance opérationnelle

- Cabinet COMPAS
- Directeurs d'études : UGO Soudrie et Marin Bonis
- Cheffe de projet : cheffe du service municipal des aînés - Christelle Rensy
- Coordinateurs projet : Céline Deschodt et Cédric Duchat
- Conseil villeneuvois des aînés : l'ensemble des membres

Instance de production

- L'ensemble des services municipaux

COTECH

- Partenaires (institutions, association, services municipaux)

Instance opérationnelle

- Cabinet COMPAS
- Directeurs d'études : Ugo Soudrie et Marion Bonis
- Cheffe de projet : cheffe du service municipal des aînés - Christelle Rensy
- Coordinateurs projet : Céline Deschodt et Cédric Duchat
- Conseil villeneuvois des aînés : l'ensemble des membres

Instance de production

- L'ensemble des services municipaux, institutions et associations



ETAPES DE LA DÉMARCHE : CALENDRIER

Lancement de la démarche – Janvier 2024

PHASE 1 Etat des lieux du territoire

- Portrait social des aînés**, à partir d'indicateurs sociodémographiques identifier les chiffres clés relatifs au vieillissement de la commune
- Recensement de l'offre** existante et des ressources du territoire au service du bien vieillir

PHASE 2 Concertation avec les habitants

- Recueil de l'avis des aînés et aidants :**
 - Ce que j'aime à Villeneuve d'Ascq ?
 - Pour moi, une Ville Amie des Aînés c'est quoi ?
 - Quels projets pour demain dans ma ville ?

PHASE 3 Concertations des acteurs et partenaires

- Implication des acteurs et professionnels du bien vieillir du territoire :**
 - Partager les propositions des aînés au regard de l'existant
 - Interroger la possibilité de faire évoluer l'offre de service

PHASE 4 Plan d'action validé CM 23/09/24

- Implication des acteurs et professionnels 28/11/24** salle Marianne
 - Mise en œuvre du plan d'action

MARS

Restitution des éléments :
diagnostic et offre
existante
28.03.2024

AVRIL

Tables rondes des aînés
08 et 09.04.2024

MAI

Groupes de travail
partenaires
16 et 28.05.2024

Restitution de la démarche :
Comité restreint : 19.06.2024
I CVDA : 02.07.2024 | Conseil
municipal : 23.09.2024

Portrait des aînés villeneuvois



62 067 habitants au 1er janvier 2021

Évolution annuelle de la population



2015 - 2021
+ 0.0%



+ 0.7%
Évolution annuelle due au solde naturel



- 0.7%
Évolution annuelle due au solde migratoire

En 2020



26 906 ménages
2.2 personnes par ménage
40% de propriétaires au sein des résidences principales

QU'EST CE QU'UN AÎNÉ ?

Une diversité de situations

L'âge chronologique

- Une référence simple à la date de naissance
- Une convention statistique longtemps fixée à **60 ans** avec une intégration progressive de la limite à **65 ans**

L'âge physiologique

- Il dépend du patrimoine génétique, des conditions de travail et de vie, de l'environnement, du parcours de santé...

L'espérance de vie à 35 ans d'un homme cadre est de 49 ans
Soit 6,4 ans de plus qu'un ouvrier et 2,8 ans de plus qu'un agriculteur.

L'âge reconnu

- Il est lié à une ouverture de droits

Allocation Personnalisée d'Autonomie : 60 ans
Minimum Vieillesse : 65 ans
Ouverture des droits à la retraite : âge moyen actuel de 62,9 ans, bientôt 64 65 ans ?

L'âge ressenti

- L'âge auquel on se considère comme « sénior »

Ecart pouvant aller de 10 à 15 ans entre l'âge chronologique et l'âge ressenti
60 % des 61-65 ans ne se considéraient pas comme « sénior » en 2016



Par convention, la borne d'âge considérée ici pour définir un aîné est de 60 ans (VAdA)

CE QUE LES AÎNÉS VILLENEUVOIS AIMENT DANS LEUR VILLE

Des services publics

Beaucoup, pour tous, des mairies de quartier, services de soins

L'intergénérationnel

Ville universitaire, jeune, cosmopolitan

Participation citoyenne

La participation à la vie locale, la solidarité locale, les associations, la maison des aînés, de CVDA

La qualité de vie

Une ville verte, des commerces de proximité, une ville-campagne, un beau cadre de vie, une ville à taille humaine, ville propre, engagement écologique

Lien social

Des loisirs diversifiés, solidarité, infrastructure, équipements sportifs, offre culturelle, des aidants, convivialité

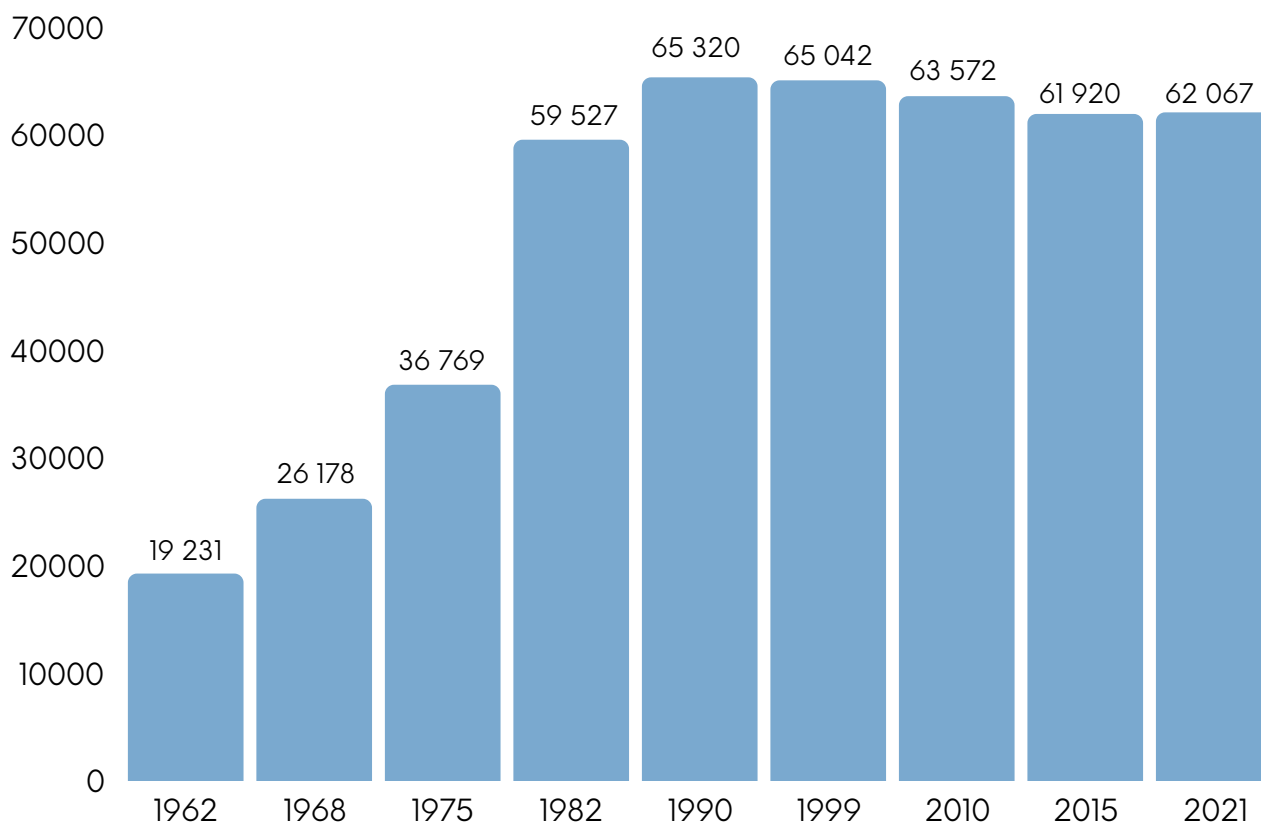
Les transports

Circulation facile, accessibilité, transports en communs

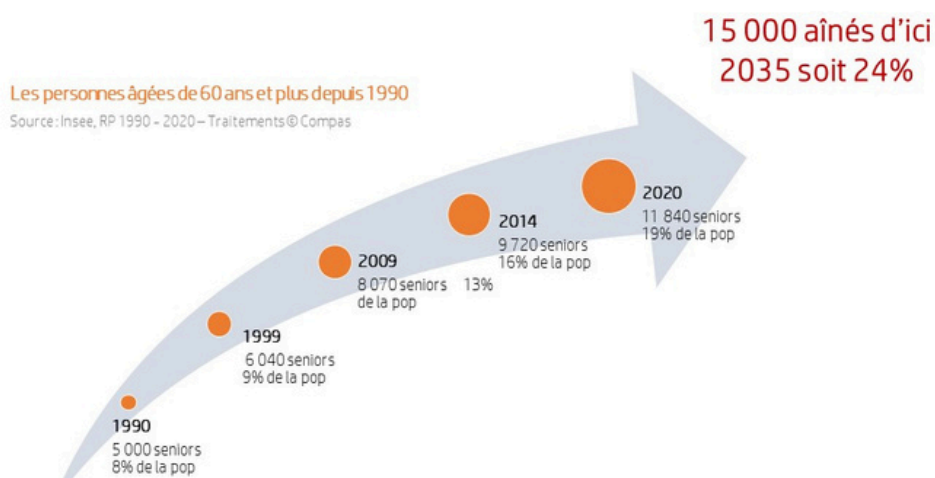
Portrait de territoire

Données statistiques

Évolution de la population des années soixante à nos jours

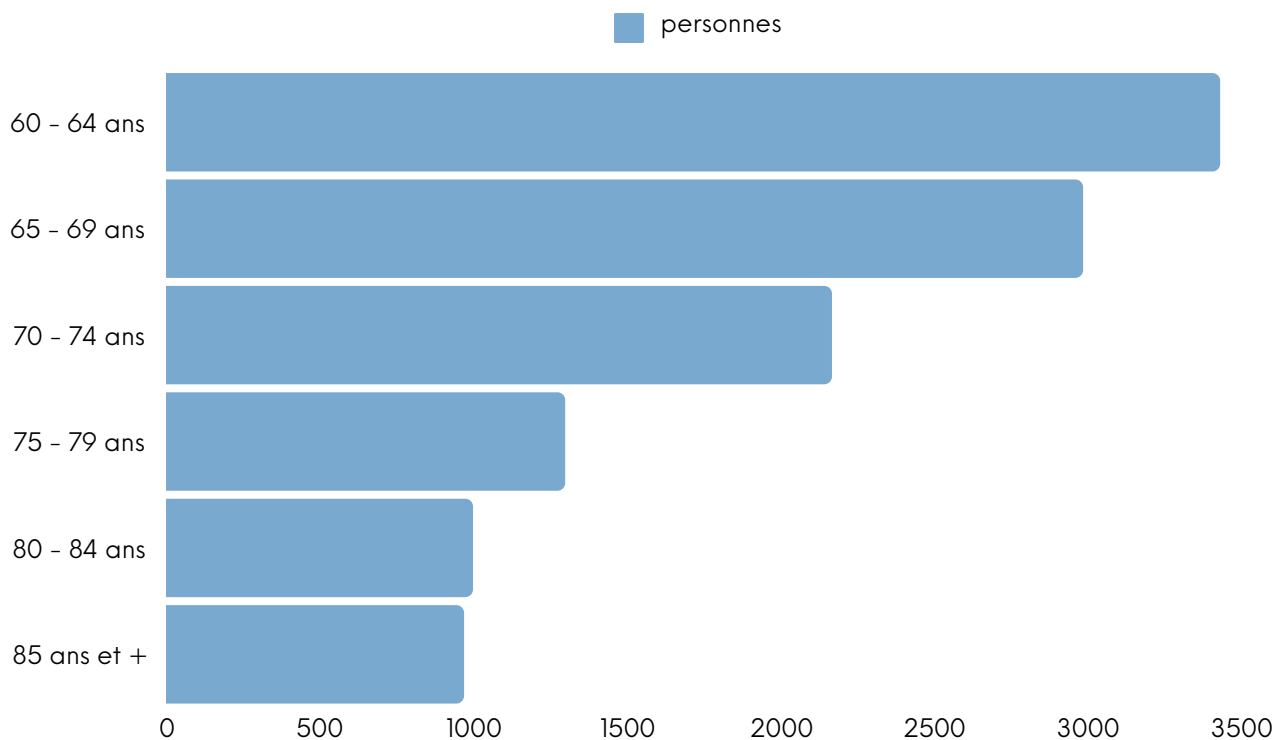


Combien d'aînés à Villeneuve d'Ascq ?

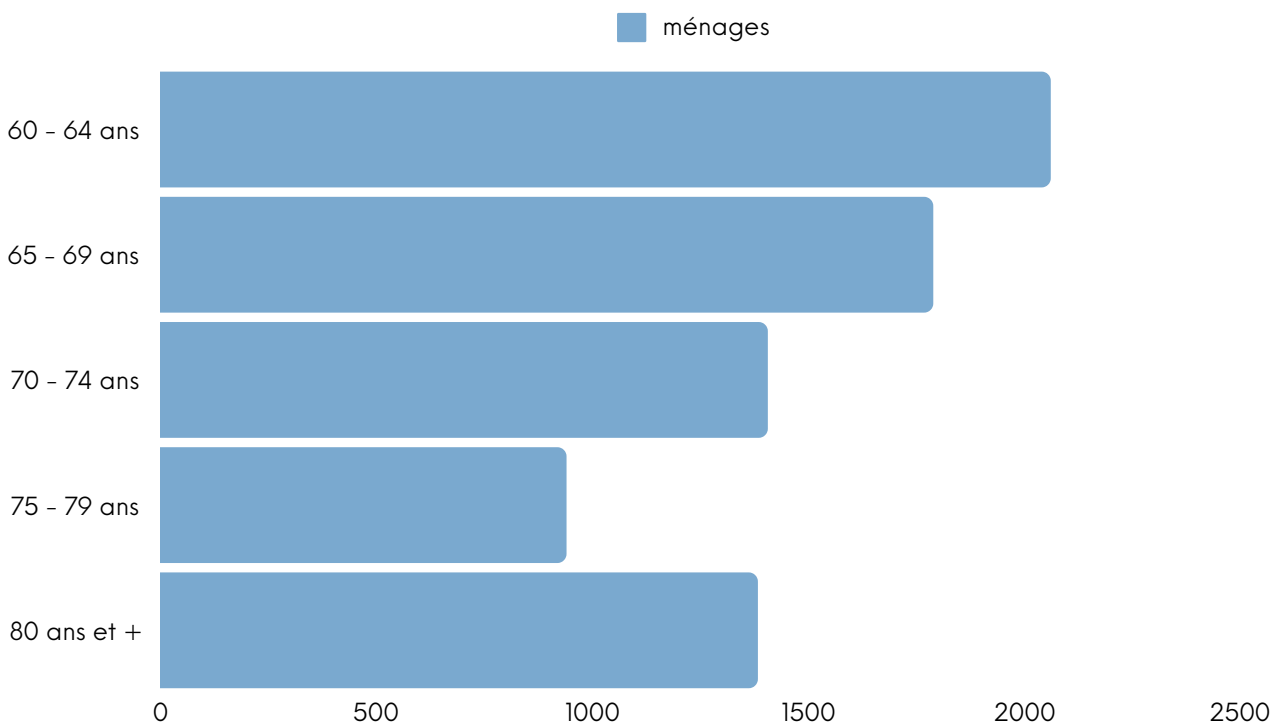


- En 2020, une personne sur cinq de la population de Villeneuve d'Ascq est âgée de 60 ans et plus ;
- C'est 11 points de plus qu'en 1990, où la population senior ne représentait que 8% de la population totale.

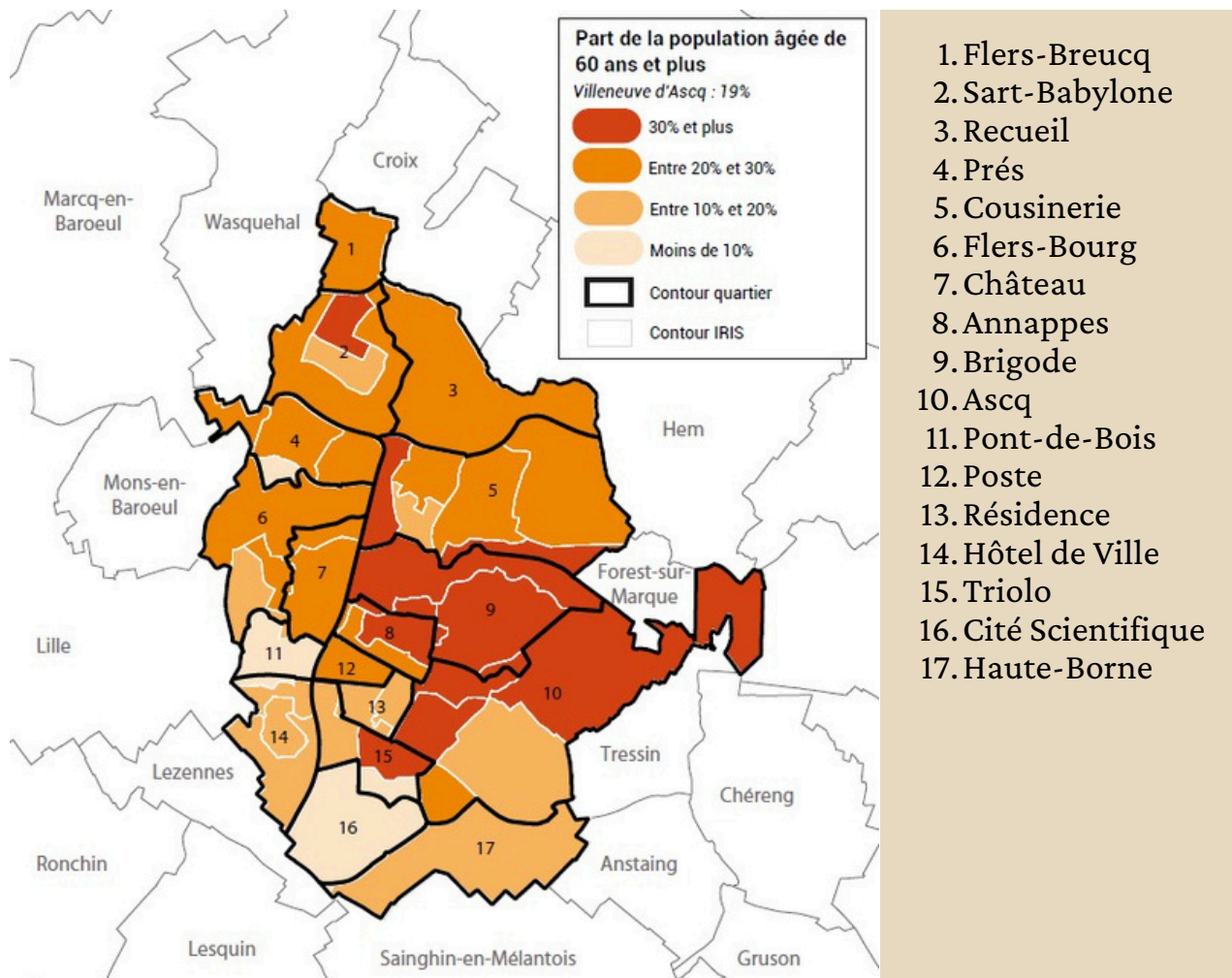
Combien de personnes de plus de 60 ans à Villeneuve d'Ascq ?



Combien de ménages dont le référent à plus de 60 ans ?



Part des 60 ans et plus parmi la population en 2020



La population des aînés est la importante dans les quartiers du centre de la commune tels que les quartiers Brigode et Ascq.

Concertation citoyenne et audit technique

ZOOM SUR LES TABLES RONDES DES AÎNÉS

8 & 9 avril 2024

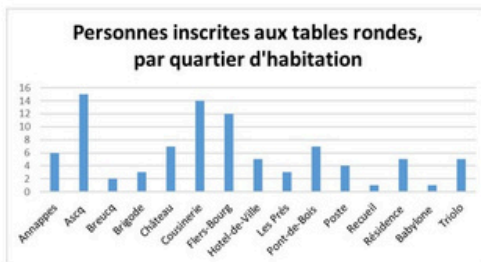
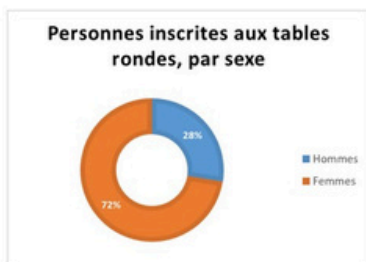
90 aîné.es et d'aidant.es présents

Une coordination de l'évènement par la Maison des Aînés

Une co-animation avec les professionnels de la ville et les membres du CVdA

Moyenne d'âge* : 72 ans

* Des personnes ayant renseigné l'information



ZOOM SUR L'AUDIT TECHNIQUE

16 et 28 mai 2024

Une trentaine d'acteurs et partenaires associatifs, publics et privés mobilisés dans les groupes de travail pour partager les forces, les points d'amélioration repérés ainsi que les perspectives du « bien vieillir » à Villeneuve d'Ascq avec des, dont :

- Clubs de théâtre ;
- Association l'escalier des aidants ;
- ABLAV (association de loisirs) ;
- ASPTT (association sportive pour tous) ;
- CCAS ;
- Maison de quartier Jacques Brel ;
- Bailleur sociaux Logis Métropole et Lille Métropole Habitat (LMH) et Vilogia ;
- Centre social Flers Sart ;
- Diététicien ;
- Ehpad des Orchidées ;
- Ehpad Moulin d'Ascq ;
- Département du Nord ;
- Service de la ville : médiathèque, handicap et accessibilité de la ville, vie associative de la ville, santé, logement, développement durable, aménagement / espaces publics et participation citoyenne.
- Membres du CVDA ;
- Photographe.



Plan d'actions 2024 / 2026

Des actions concrètes pour les aînés villeneuvois :

Huit thématiques définies par le RFVAA



Perspectives en matière d'habitat



Des atouts :

- Une multitude de services pour les aînés, des services de proximité, des commerces ;
- Un environnement et un cadre de vie de qualité ;
- Une offre de logement diversifiée pouvant s'adapter à de nombreuses situations et aux différents besoins des aînés (quartier souhaité, revenus, niveau de dépendance, etc.) dans leurs parcours résidentiels, avec une diversité d'offres et de tarifs ;
- Un maintien à domicile facilité par la présence de nombreux services adaptés et diversifiés (exemple : portage de repas CCAS et Ehpad des Orchidées).

Des points d'amélioration :

- Accompagner le déploiement de modèles de logements adaptés pour les aînés ayant un revenu intermédiaire, à conforter ;
- Renforcer la communication autour des aides existantes et des droits des locataires pour le maintien dans le logement et la rénovation énergétique ;
- Renforcer le partenariat et sensibiliser les bailleurs sociaux, propriétaires et syndicats sur l'adaptation des logements occupés par des personnes âgées ;
- Poursuivre l'adaptation des logements au vieillissement (logements évolutifs, domotique, ...) ;
- Promouvoir l'habitat intergénérationnel, colocations avec des étudiants, habitat partagé, etc.

Actions proposées

Court terme (d'ici fin 2025)

- **Enjeu n°1** : Renforcer le logement spécifique aux aînés

Projet de création d'une résidence services autonomie pour les revenus intermédiaires (projet "**Jean - Jaurès**"), production de modèle d'habitat alternatif, habitat regroupé sur la ville.

- **Enjeu n°2** : Renforcer l'adaptation des logements au vieillissement
 - Poursuivre les ateliers "adaptation du logement" et maintien à domicile développés par SOLIHA et ateliers de prévention et d'information des risques à domicile (édu'chut et bien vieillir chez soi). Ainsi que l'accompagnement par le pôle aînés du CCAS

Moyen terme (2026 et au-delà)

- **Enjeu n°3** : Favoriser le parcours résidentiel des aînés
 - Identifier un référent aînés au niveau du service logement pour les personnes fragiles et renforcer le partenariat avec les bailleurs pour informer et communiquer sur le logement social (fonctionnement, aides et dispositifs existants, etc.)

Perspectives en matière d'espaces extérieurs



Des atouts :

- Plusieurs parcs, espaces verts, vergers, espaces de glanage, etc. dans la ville ;
- Un bon aménagement de l'espace favorisant les déplacements doux dans plusieurs quartiers ;
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) plutôt bonne.

Des points d'amélioration :

- Un vieillissement de certains bâtiments de la ville nouvelle (construit quasiment en même temps : poursuivre la généralisation des normes pour les personnes à mobilité réduite ;
- Adaptation du mobilier urbain (bancs avec accoudoirs, et rajout de toilettes publiques).

Actions proposées

Court terme (d'ici fin 2025)

- **Enjeu n°1** : Permettre aux aînés de se déplacer dans l'espace public
 - Poursuivre l'installation des bancs adaptés aux aînés (haut et avec accoudoirs) dans l'espace public et les localiser sur une carte
 - Continuer de proposer l'installation d'"abris bus" et des "assis-debout" aux arrêts de bus
 - Développer un physio-parc pour faciliter la pratique sportive en plein air

Moyen terme (2026 et au-delà)

- **Enjeu n°1** : Permettre aux aînés de se déplacer dans l'espace public
 - Poursuivre l'installation des toilettes publiques

Perspectives en matière de transports et mobilité



Des atouts :

- Une diversité de moyens de transports et de mobilité : transports individuels, transports en communs, à la demande, déplacements doux, etc. La ville est conçue pour répondre aux différents types de mobilités (avec de nombreux cheminements, etc.) ;
- Un métro qui dessert une grande partie de la ville ;
- Des voies de déplacements doux aménagées dans la ville ;
- Des places de stationnement gratuit pour les voitures ;
- Un bus à haut niveau de services (BHNS) ;
- Un service de transport à la demande (gestion CCAS) avec une tarification selon les ressources ;
- Une voirie adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Des points d'amélioration en lien de la MEL et Ilévia :

- Améliorer et sécuriser les déplacements des aînés : trottoirs hauts et/ou étroits, chaussée glissante, éclairage public partiel, vétusté des pistes cyclables, etc. ;
- Poursuivre une utilisation simultanée des espaces de circulation (véhicules garés sur les trottoirs) difficile à certains endroits de la ville : aménagement des déplacements ;
- Conforter la prise en charge des aînés à bord des transports en communs ;
- Développer le transport à la demande afin de répondre aux besoins de transports nécessitant une prise en charge particulière : transport vers les soins médicaux, transport adapté ;

Actions proposées

Court terme (d'ici fin 2025)

- **Enjeu n°1** : Favoriser l'usage des transports en commun par les aînés
 - Poursuivre les actions d'information pour favoriser l'usage des transports en commun par les aînés au travers de la semaine de la mobilité et Intégrer des aînés à la commission mobilité ILEVIA afin d'améliorer la prise en compte de leurs besoins
- **Enjeu n°2** : Faciliter les déplacements des aînés au sein de l'espace public
 - Poursuivre les travaux d'aménagement des voies douces en cours pour le renforcer le partage des espaces entre piétons, vélos et voitures
- **Enjeu n°3** : Faciliter l'usage des mobilités douces par les aînés
 - Créer des "racks" à vélo et les localiser
 - Étudier d'autres formes de vélo qui seraient plus adaptés aux aînés (type triporteurs)

Moyen terme (2026 et au-delà)

- **Enjeu n°4** : Travailler au maintien des conditions de mobilité des aînés
 - Proposer des stages de remise à niveau du code de la route (sensibilisation aux nouveaux panneaux de signalisation, aux évolutions des usages de la route, etc
 - Renforcer le service de navette à la demande au travers de l'acquisition d'un deuxième véhicule au service municipal des aînés

Perspectives en matière d'autonomie, services et soins



Des atouts :

- Un partenariat important avec la CPTS de la Marque et les institutions ARS et CPAM
- Une offre sanitaire et médico-sociale riche et diversifiée, avec notamment :
 - L'Hôpital Privé de Villeneuve d'Ascq (HPVA) dispose de services d'urgences, de cardiologie et de maternité dans la commune avec la Clinique des Peupliers ils ont mis en place un service de soins non programmés,
 - Deux Maisons médicales Pluri Professionnelles (Montalembert et Triolo) et deux en projets (Pont de Bois et Jean-Jaurès),
 - Un centre de rééducation,
 - Plusieurs cabinets médicaux,
- Une proximité géographique avec de Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Lille et du CHR de Roubaix ;
- Un bon maillage du territoire grâce à plusieurs services d'aides à domicile publics et privés ;
- Une implication des bailleurs sociaux dans le repérage de la perte d'autonomie des aînés ;
- Des relais associatifs intermédiaires entre la population et les établissements de soins qui fonctionnent.
- Création d'un CISM du Val de Marque Conseil Intercommunal en Santé mentale

Des points d'amélioration :

- Développement de la communication : création d'un guide santé conseils de prévention et de bien-être permettant de regrouper les services de soins, la pluralité de services d'aide à domicile, les différentes modalités d'accès, coûts et aides existantes, etc.

Actions proposées

Court terme (d'ici fin 2025)

- **Enjeu n°1** : Faciliter l'accès aux soins
 - Renforcer la connaissance de l'existant et notamment la Mutuelle communale
- **Enjeu n°2** : Développer des actions de prévention santé
 - Poursuivre les activités « bien être et prévention » de la Maison des Aînés
 - Poursuivre les conférences thématiques et organiser une thématique spécifique sur la fin de vie (prévue lors de l'automne bleu)

Moyen terme (2026 et au-delà)

- **Enjeu n°1** : Faciliter l'accès aux soins
 - En complément des deux MSP Maisons médicales Pluri Professionnelles déjà existantes (Montalembert et Triolo) création et installation de deux autres projets de MSP au (Pont de Bois et Jean-Jaurès)
 - Poursuivre et renforcer la communication autour du soin non programmé : création d'un guide santé conseils de prévention et de bien-être permettant de regrouper les services de soins
 - Poursuivre la communication sur la livraison de médicaments par les pharmacies

Perspectives en matière d'information et communication



Des atouts :

- Le journal local « La tribune » accessible en version papier et en version audio, avec notamment une bonne communication de la part des aînés sur ce support ;
- Une application mobile de la ville de Villeneuve d'Ascq complète et facile d'utilisation ;
- Un personnel très à l'écoute à la Maison Des Aînés ;
- Un guide annuel des animations et activités de la Maison Des Aînés.

Des points d'amélioration :

- Renforcer la communication via la plaquette des aînés pour identifier les différents acteurs locaux qui interviennent auprès des aînés. Intégration de l'ensemble des acteurs du territoire (dont le CCAS, les associations, le centre socioculturel, etc.) notamment autour de l'offre de services et loisirs dédiée aux aînés. Améliorer l'articulation entre les différents services. La communication autour des services et actions en faveur des aidants est à renforcer ;
- Développer l'adaptation de la Typographie des supports de communication à destination des aînés : taille de la police dans les courriers administratifs par exemple, méthode FALC (Facile à Lire et A Comprendre), etc.

Actions proposées

Court terme (d'ici fin 2025)

- **Enjeu n°1 :** Renforcer la communication sur l'existant
 - Évolution de la plaquette des activités des aînés sous forme de guide en intégrant toute l'offre de service des différents acteurs du territoire concernés par la thématique.
 - Continuer d'alimenter le site de la ville avec les informations en destination des aînés
 - Poursuivre les permanences diverses dans les CERA pour répondre à la diversité des besoins des aînés
 - Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des services à la question du vieillissement via les réunions thématiques du CVDA
 - Sensibiliser les services de la collectivité aux besoins des aînés / à la prise en compte du vieillissement dans la mise en œuvre des services publics (par exemple : séminaire)
- **Enjeu n°2 :** Rendre plus lisible la communication existante
 - Utiliser la Charte du service accessibilité pour la communication en direction des aînés

Perspectives en matière d'information et communication



Des atouts :

- La maison des aînés, service municipal dédié depuis 2017, avec neuf permanents, qui touche environ la moitié des aînés de la commune (6500 inscrits et fréquentation en augmentation constante), avec :
 - Plus de 40 activités de loisirs et de bien-être, avec une tarification modulée au quotient familial et réparties dans l'ensemble des quartiers de la ville,
 - De nombreuses manifestations (automne bleu, guinguettes, 18 sorties gratuites, journée festive, jubilaires, etc.) organisées par la maison des aînés, tout au long de l'année,
 - Quatre Centres d'Expression, de Rencontre et d'Animation (CERA) répartis dans les quartiers de la ville.
- Une offre culturelle et de loisirs diversifiée, adaptée, accessible et de proximité, avec :
 - Des activités proposées spécifiquement aux aînés par de nombreux acteurs (ville, associations, équipements culturels, etc.),
 - Des activités de loisirs ouvertes à tous et également accessibles aux aînés (dont associations sportives et de loisirs et centre sociaux implantés dans la ville),
 - Un accès à la médiathèque gratuit.

Des points d'amélioration :

- La mobilité vers les lieux de culture et de loisirs à renforcer, notamment pour les aînés des quartiers les plus excentrés : Babylone, Sart, Breucq et Recueil ;
- Une dynamique d'« aller vers » à poursuivre pour toucher les aînés les plus isolés par le biais des CERA maillage du territoire.

Actions proposées

Court terme (d'ici fin 2025)

- **Enjeu n°1** : Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs
 - Poursuivre le développement d'activités en journée pour permettre la participation du plus grand nombre
 - Faire connaître le service de portage de livres développé par les médiathèques et les CERA
 - Poursuivre la « journée festive » organisée par la MDA
 - Renforcer le développement et la connaissance des CERA

Perspectives en matière de participation citoyenne et emploi



Des atouts :

- La création du Conseil Villeneuvois des Aînés (CVDA) depuis 2022 pour impliquer activement les aînés : réalisation d'un diagnostic reprenant l'ensemble de l'existant sur le territoire et travail de préconisation pour permettre d'améliorer la prise en charge du vieillissement en cours ;
- Un réseau associatif important permettant aux aînés de s'investir dans une diversité de domaines ;
- Une population villeneuvoise engagée, ayant la volonté de s'exprimer au travers d'une pluralité d'instances participatives : CVDA, Conseil associations, conseils de quartiers et associations locales.

Des points d'amélioration :

- Une participation citoyenne informelle présente, notamment au sein des associations, qu'il faudrait valoriser et faire évoluer à l'échelle de la ville ; Poursuivre l'organisation de la foire aux associations et du forum des aînés (journée festive – portes ouvertes).
- Poursuivre la dynamique engagée avec les aînés par le biais du CVDA.
- Développer l'accompagnement autour de l'emploi des aînés en renforçant le partenariat avec France Travail et les caisses de retraite.

Actions proposées

Court terme (d'ici fin 2025)

- **Enjeu n°1** : Associer les aînés aux politiques qui les concerne
 - Communiquer auprès des aînés sur les projets qui peuvent les concerner au travers du CVDA
 - Poursuivre le développement du Conseil Villeneuvois des Aînés (CVDA)
- **Enjeu n°2** : Soutenir la participation citoyenne et locale des aînés
 - Maintenir la présence des membres du CVDA au sein du conseil de la vie associative
- **Enjeu n°3** : Préparer la transition emploi – retraite
 - Poursuivre et étendre les ateliers de préparation à la retraite avec les caisses de retraite
 - Créer des réunions thématiques avec CVDA et France Travail sur les opportunités de compléments de revenus à la retraite

Moyen terme (2026 et au-delà)

- **Enjeu n°2** : Soutenir la participation citoyenne et locale des aînés
 - Renforcer la connaissance de la plate-forme du bénévolat/faire connaître l'agence du bénévolat du service vie associative
 - Faire connaître l'offre de formation proposée par le service vie associative

Perspectives en matière de lien social et de solidarité



Des atouts :

- Une volonté politique forte en faveur des aînés ;
- La communication forte par la ville autour des aînés est fédératrice ;
- L'ensemble des actions citées dans la thématique « Culture et loisirs » favorisent le lien social et préviennent les risques d'isolement ;
- Le tissu associatif fortement présent dans la commune renforce la solidarité locale ;
- Un café des aidants proposé par l'association « l'escale des aidants » ;
- La gratuité de nombreuses activités favorise le lien social et la solidarité entre tous les aînés.

Des points d'amélioration :

- L'isolement qui demeure (notamment pour des pathologies qui limitent le maintien du lien social) : entraide informelle limitée qui nécessite d'être développée à l'échelle des quartiers par l'organisation de visite à domicile ou par téléphone d'agents de vie social (retraités ou en reconversion professionnelle de la collectivité ou nommés par elle) ;
- Un partenariat entre les associations des aidants à développer ;
- Développer les services autour de petits travaux et bricolage de la vie quotidienne.

Actions proposées

Court terme (d'ici fin 2025)

- **Enjeu n°1** : Prévenir l'isolement, renforcer le lien social et la solidarité
 - Renforcer les activités intergénérationnelles avec les jeunes et les étudiants
 - Maintenir des activités de lien social auprès des aînés les plus isolés
 - Poursuivre le développement du projet "Jardin" de la MDA
 - Poursuivre les temps partagés développés par les CERA

Moyen terme (2026 et au-delà)

- **Enjeu n°1** : Prévenir l'isolement, renforcer le lien social et la solidarité
 - Organisation de visite à domicile ou par téléphone d'agents de vie social ; retraités ou en reconversion professionnelle de la collectivité ou nommés par la ville.

Les partenaires de la démarches Ville amie des aînés

Outre la participation de l'ensemble des services de la ville et du CCAS pour le recensement des actions qui contribuent au bon vieillissement sur le territoire, la collectivité a pu s'appuyer également sur son réseau de partenaires et des prestataires ainsi que sur les nombreuses associations qui se trouvent sur le territoire villeneuvois.

En conclusion, la mise en œuvre du plan d'action "Ville amie des aînés" a des conséquences multiples et interdépendantes qui touchent à la fois la qualité de vie des aînés et le bien-être global des citoyens villeneuvois. Ces initiatives créent une ville plus inclusive, résiliente et prospère pour tous les âges. Elles soulignent l'importance des aînés dans la société favorisant une perception positive du vieillissement.



Villeneuve d'Ascq

ville amie des aînés

Conception

Ville de Villeneuve d'Ascq

Impression

Imprimerie municipale

Date de publication

Novembre 2024

